

À propos d'EthicsPoint Signalement – Dispositions générales Sécurité et confidentialité des signalements Conseils et bonnes pratiques

À propos d'EthicsPoint

Qu'est-ce qu'EthicsPoint ?

EthicsPoint est un outil complet et confidentiel de signalement créé par NAVEX Global pour aider la direction et les employés à travailler main dans la main pour lutter contre les fraudes, les abus et autres conduites répréhensibles sur le lieu de travail tout en cultivant un environnement de travail positif.

Pourquoi un système tel qu'EthicsPoint est-il nécessaire ?

- Nous sommes convaincus que nos employés constituent notre atout le plus précieux. En créant des canaux de communication ouverts, nous pouvons promouvoir un environnement de travail positif et maximiser la productivité.
- La loi impose aux sociétés cotées en bourse de disposer d'un moyen anonyme de signalement permettant de dénoncer les fraudes de comptabilité ou d'audit directement au comité d'audit.
- Un système de signalement efficace vient compléter les efforts que nous déployons par ailleurs pour cultiver l'intégrité et la prise de décisions éthiques.

Signalement – Dispositions générales

Puis-je effectuer un signalement aussi bien par Internet que par téléphone ?

Tout à fait. EthicsPoint vous permet de soumettre un signalement confidentiel et anonyme soit par téléphone, soit par Internet.

Quel type de situations dois-je signaler ?

Le système EthicsPoint est conçu pour que les employés puissent signaler toute violation de notre Code de conduite, ainsi que toute autre préoccupation.

Si je constate une violation, mon rôle ne se limite-t-il pas à avertir mon responsable, la sécurité ou le service des ressources humaines pour les laisser s'en occuper ?

Lorsque vous observez des comportements qui vous semblent enfreindre notre Code de conduite, nous comptons sur vous pour les signaler. Idéalement, vous devez signaler les problèmes à votre supérieur hiérarchique direct ou à un autre membre de notre équipe dirigeante. Nous sommes cependant conscients que, dans certaines circonstances, vous pourriez hésiter à procéder de la sorte. C'est précisément pour ces cas de figure que nous avons noué ce partenariat avec EthicsPoint. Il vaut mieux effectuer un signalement anonyme que de ne pas divulguer des renseignements importants.

Pourquoi signaler ce que je sais ? Qu'est-ce que j'y gagne ?

Nous avons tous le droit de travailler dans un environnement positif. Ce droit s'accompagne du devoir d'agir avec éthique et d'informer les personnes compétentes des agissements inappropriés d'autrui. Travailler tous ensemble nous permet de garantir un environnement de travail sain et productif. Les comportements inopportuns en entreprise menacent la subsistance de l'entreprise tout entière.

La direction souhaite-t-elle réellement que je signale les problèmes ?

Sans l'ombre d'un doute. En réalité, nous avons même *besoin* que vous le fassiez. Vous savez ce qu'il se passe dans notre société, le positif comme le négatif. Vous pouvez être la première personne à avoir connaissance d'une activité potentiellement préoccupante. Signaler un problème peut minimiser les répercussions négatives qu'il pourrait avoir sur la société et nos employés. Les suggestions constructives permettent également d'identifier les possibilités d'amélioration de la culture et des performances de l'entreprise.

Où vont ces signalements ? Quelles personnes y ont accès ?

Les signalements sont directement saisis sur le serveur sécurisé d'EthicsPoint afin d'éviter toute faille de sécurité. EthicsPoint met uniquement ces signalements à la disposition d'un nombre donné de personnes au sein de la société spécifiquement chargées d'évaluer le signalement d'après le type et le lieu de la violation. Chaque destinataire des signalements a suivi une formation pour traiter ces documents en toute confidentialité.

Ce système n'est-il pas seulement la preuve qu'on me surveille ?

Le système d'EthicsPoint se concentre sur l'aspect positif de notre philosophie générale afin d'assurer un milieu de travail sûr, sécuritaire et éthique. Nous vous encourageons à nous demander conseil en cas de dilemme déontologique, à nous soumettre des suggestions constructives et à communiquer vos inquiétudes. Les entreprises d'aujourd'hui ont plus que jamais besoin d'une communication efficace et cet outil se montre très performant à cet égard.

Nous avons soigneusement sélectionné le meilleur outil de signalement qui nous permette de répondre à nos obligations en matière de déontologie tout en garantissant un environnement de signalement positif.

Sécurité et confidentialité des signalements

Si j'ai bien compris, chaque signalement que j'enverrai depuis un ordinateur de la société générera un journal de serveur qui indiquera tous les sites Internet auxquels mon ordinateur se connecte. Ce journal ne m'identifiera-t-il pas comme l'auteur du signalement ?

EthicsPoint ne génère et ne conserve aucun journal interne des connexions contenant les adresses de protocole Internet (IP) et, par conséquent, il ne subsistera aucune information reliant votre ordinateur à EthicsPoint. D'ailleurs, EthicsPoint s'est contractuellement engagée à préserver l'anonymat des auteurs de signalements.

Si vous hésitez à soumettre un signalement depuis l'ordinateur de votre lieu de travail, vous pouvez utiliser un autre ordinateur (cybercafé, domicile d'un ami, etc.) via le site Web sécurisé d'EthicsPoint. De nombreuses personnes choisissent cette solution : les statistiques d'EthicsPoint indiquent en effet que moins de 12 % des signalements sont effectués durant les heures de travail.

Puis-je soumettre un rapport depuis mon domicile tout en demeurant anonyme ?

Les signalements soumis depuis votre domicile, l'ordinateur d'un voisin ou depuis n'importe quel portail Internet resteront sûrs et anonymes. Un portail Internet n'identifie jamais le visiteur à l'aide de son identifiant d'utilisateur et le système EthicsPoint efface les adresses IP afin de garantir un anonymat total. De plus, EthicsPoint s'est contractuellement engagée à ne pas rechercher l'identité des auteurs des signalements.

Je crains que les informations que je fournis à EthicsPoint ne dévoilent en fin de compte mon identité. Comment pouvez-vous m'assurer que ce ne sera pas le cas ?

Le système d'EthicsPoint est conçu pour protéger votre anonymat. Toutefois, si vous souhaitez rester anonyme, nous vous conseillons de vous assurer, en tant qu'auteur du signalement, que le contenu de votre texte ne révèle pas accidentellement votre identité. Par exemple : « Depuis mon poste de travail situé à côté de celui de Jean Martin » ou « En 33 ans de carrière... ».

Le numéro vert du service d'assistance téléphonique assure-t-il également confidentialité et anonymat ?

Tout à fait. Il vous sera demandé de fournir les mêmes informations que pour un signalement par Internet. L'opérateur saisira ensuite vos réponses sur le site web d'EthicsPoint. Les mêmes mesures de sécurité et de confidentialité s'appliquent à ces signalements lors de leur transmission.

Que faire si je souhaite être identifié(e) dans mon signalement ?

L'une des rubriques du signalement vous permet de décliner votre identité, si vous le souhaitez.

Conseils et bonnes pratiques

J'ai connaissance d'agissements contraires à la déontologie, mais ils ne me concernent pas. Pourquoi prendre la peine de les signaler ?

Notre société a choisi d'opter pour la déontologie. Tout comportement contraire à l'éthique, à quelque niveau que ce soit, finit toujours par porter préjudice à la société et à tous ses employés, vous y compris. Il suffit de penser aux répercussions des récents scandales financiers pour constater les effets désastreux qu'un manque d'éthique apparemment innocent peut avoir sur une entreprise par ailleurs saine. Par conséquent, si vous avez connaissance de comportements répréhensibles ou de violations de la déontologie, il est de votre devoir, envers vos collaborateurs et envers vous-même, de les signaler.

Je ne sais pas si ce que j'ai vu ou entendu constitue une violation de la politique de la société ou un comportement contraire à la déontologie, mais cela me semble suspect. Que dois-je faire ?

Signalez le problème. EthicsPoint peut vous aider à rédiger et à soumettre votre signalement de manière à ce qu'il soit bien compris. Nous préférons que vous signaliez une situation bénigne plutôt que de laisser perdurer un comportement contraire à l'éthique parce que vous aviez des doutes.

Que faire si mon supérieur hiérarchique ou d'autres responsables sont impliqués dans une violation ? Ne vont-ils pas recevoir le signalement et tenter d'étouffer l'affaire ?

Le système et la transmission des signalements d'EthicsPoint sont conçus de manière à ce que les parties concernées ne soient pas informées et qu'elles n'aient pas accès aux rapports citant leurs noms.

Que faire si je me souviens de quelque chose d'important après avoir envoyé le signalement ? Que se passe-t-il si la société a d'autres questions à me poser sur mon rapport ?

Lorsque vous signalez un problème sur le site web ou via le centre d'appels d'EthicsPoint, vous recevez un nom d'utilisateur unique et il vous est demandé de choisir un mot de passe. Vous pouvez ainsi revenir sur le système EthicsPoint soit par Internet, soit par téléphone, et accéder à votre signalement d'origine pour ajouter des détails supplémentaires, répondre aux questions posées par un représentant de la société ou apporter des informations qui permettront de résoudre les problèmes en cours. Nous vous recommandons vivement de revenir sur le site dans les délais indiqués afin de répondre aux questions de la société. La société et vous-même avez désormais entamé un « dialogue anonyme », dans le cadre duquel les situations ne seront pas seulement identifiées mais également résolues, quel que soit leur niveau de complexité.

Ces suivis de signalements sont-ils aussi sûrs que la première communication ?

Toute la correspondance d'EthicsPoint est traitée avec le même degré de confidentialité que le premier signalement et se poursuit sous le couvert de l'anonymat.

Je n'ai pas accès à Internet. Est-il quand même possible de signaler un problème ?

Vous pouvez envoyer un signalement à EthicsPoint depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet. Vous pouvez déposer votre signalement depuis votre domicile. De nombreux lieux publics, notamment les bibliothèques municipales, disposent d'ordinateurs connectés à Internet. Si vous n'avez pas accès à Internet ou s'il vous est difficile d'utiliser un ordinateur, vous pouvez appeler le numéro vert du service d'assistance téléphonique d'EthicsPoint, disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.